

# FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 14-Jul-2017

Date de révision 14-Jul-2017

Numéro de révision 1

Canada / Français



Le fournisseur identifié ci-dessous a généré cette FDS en utilisant le modèle UL SDS. UL n'a pas testé, certifié ou approuvé la substance décrite dans cette FDS et toutes les informations contenues dans cette FDS ont été fournies par le fournisseur ou ont été reproduites à partir de sources de données réglementaires disponibles publiquement. UL ne fait aucune représentation ou garantie concernant l'exhaustivité ou l'exactitude des informations contenues dans cette FDS et décline toute responsabilité en rapport avec l'utilisation de ces informations ou de la substance décrite dans cette FDS. La disposition, l'apparence et le format de cette FDS sont © 2014 UL LLC. Tous les droits sont réservés.

## 1. IDENTIFICATION

### Identificateur de produit

Nom du produit Teinture de cétrimide 0.5%

### Autres moyens d'identification

Code du produit 1396706

### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Antiseptique topique pour coupures et égratignures mineures, brûlures mineures et irritations cutanées

Restrictions d'utilisation Aucune information disponible

### Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification du fournisseur initial Canadian Custom Packaging Company

Adresse 333 Rimrock Rd  
Toronto  
Ontario  
M3J 3J9  
Canada

Téléphone 416-638-1111

Adresse courriel ccp@cdncustompackaging.com

### Numéro de téléphone en cas d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence du fournisseur 866-923-4912

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### Classification



Liquide inflammable

Catégorie 3

**Éléments d'étiquetage SGH, incluant les conseils de prudence****Danger****Mentions de danger**

Liquide et vapeur inflammables

**Déclarations de précaution - Prévention**

Faire la mise à la terre et la liaison équipotentielle du récipient et de l'équipement reçu

Utiliser des outils anti-étincelles

Agissez pour prévenir les décharges d'électricité statique

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer à proximité

Conserver le récipient hermétiquement fermé

Utiliser un équipement électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant

Porter des gants de protection/vêtements de protection/équipement de protection des yeux/protection du visage

**Déclarations de précaution - Réponse****Peau**

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Retirer immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau (ou une douche)

**Feu**

EN CAS D'INCENDIE: Utiliser du sable sec, un extincteur à poudre chimique ou une mousse résistant à l'alcool pour éteindre l'incendie

**Déclarations de précaution - Entreposage**

Entreposer dans un endroit bien ventilé. Garder au frais.

**Déclarations de précaution - Disposition**

Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets

**Autres informations**

Toxique pour la vie aquatique

**Toxicité aiguë inconnue** 0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité est inconnue

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité orale aiguë est inconnue

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par voie cutanée est inconnue

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (gaz) est inconnue

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (vapeur) est inconnue

0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) dont la toxicité aiguë par inhalation (poussières/brouillard) est inconnue

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

#### Substance

Non applicable.

#### Mélange

Nom chimique	Numéro de CAS	Pourcentage	Numéro de registre de la loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (numéro de registre du RRSMM)	Date du RRSMM déposé et date d'exemption accordée (le cas échéant)
Alcool éthylique	64-17-5	45	-	-

### 4. PREMIERS SECOURS

#### Premiers secours

<b>Inhalation</b>	Amener la personne à l'air frais.
<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Gardez les yeux grands ouverts pendant le rinçage. Ne pas frotter la zone affectée.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau en enlevant les vêtements et chaussures contaminés.
<b>Ingestion</b>	Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.
<b>Auto-protection du secouriste</b>	Retirer toute source d'incendie potentiel. S'assurer que le personnel médical est au courant du matériel(s) impliqué. Prendre les précautions pour se protéger et empêcher la propagation de la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Voir la section 8 pour plus d'informations.

#### Principaux symptômes et effets aigus et différés

**Symptômes** Aucune information disponible

#### Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Note au médecin** Traiter de façon symptomatique.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Pulvérisateur d'eau. Mousse résistance à l'alcool.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	ATTENTION: L'utilisation de l'eau pulvérisée lors de la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.

**Dangers spécifiques provenant du produit chimique** Risque d'inflammation. Garder le produit et le contenant vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs avec e l'eau pulvérisée. Les résidus d'incendie et d'eau doivent être éliminés conformément à la réglementation locale.

**Produits de combustion dangereux** Oxydes de carbone.

**Données d'explosion**

**Sensibilité à l'impact mécanique** Aucune.

**Sensibilité à la décharge statique** Oui.

**Équipement de protection pour les pompiers** Porter un appareil respiratoire autonome et une tenue de feu complète. Utiliser un équipement de protection individuelle.

## 6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Évacuer le personnel vers des zones sécurisées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Voir la section 8 pour plus d'information. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Assurer une ventilation adéquate. Garder le personnel loin du déversement ou de la fuite. Éliminer toute source d'ignition (interdiction de fumer, de fusées éclairantes, d'étincelles ou de flammes dans les environs immédiats). Faire attention aux retours de flammes. Prendre les mesures de précaution contre les décharges statiques. Tout équipement utilisé lors de la manipulation du produit doit être mis à la terre. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé.

**Autres informations** Ventiler la zone.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de confinement** Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque. Ne pas toucher ou marcher sur le produit déversé. Une mousse anti-vapeurs peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer loin devant le déversement pour recueillir l'eau de rinçage. Tenir à l'écart des drains, égouts, des fossés et des cours d'eau. Absorber avec de la terre ou du sable ou un autre matériau incombustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure.

**Méthodes de nettoyage** Prendre les mesures de précautions contre les décharges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec un matériau absorbant inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

## 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Consignes pour une manipulation sans danger** Éviter de respirer les vapeurs ou les brumes. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. NE PAS FUMER. Utiliser une connexion de mise à la terre et de liaison équipotentielles lors du transfert de ce matériau pour éviter les décharges d'électricité statique, les incendies ou les explosions. Utiliser avec un ventilateur par aspiration locale. Utiliser des outils anti-étincelles et un équipement antidéflagrant. Garder dans une zone équipée de gicleurs. Utiliser selon les instructions de l'étiquette d'emballage.

**Conditions d'entreposage sécuritaire, incluant les incompatibilités possibles****Conditions d'entreposage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et d'autres sources d'ignition (c'est-à-dire les témoins lumineux, les moteurs électriques et l'électricité statique). Conserver dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas entreposer à proximité de matériaux combustibles. Garder dans une zone équipée de gicleurs. Entreposer conformément aux réglementations nationales particulières. Entreposer conformément à la réglementation locale.

**8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE****Paramètres de contrôle****Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario VEMP	Quebec
Ethyl alcohol 64-17-5	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>	STEL: 1000 ppm	STEL: 1000 ppm	TWA: 1000 ppm TWA: 1880 mg/m <sup>3</sup>

**Autres limites d'exposition**

Les limites vacantes ont été révoquées par la décision de la Cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 F.2d 962 (11th Cir., 1992).

**Contrôles techniques appropriés****Contrôles d'ingénierie**

Douches  
Stations de douches oculaires  
Systèmes de ventilation.

**Mesures de protection individuelle, telles que l'équipement de protection individuel****Protection du visage/yeux**

Lunettes de sécurité étanches.

**Protection des mains**

Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

**Protection de la peau**

Porter des vêtements de protection appropriés. Vêtements à manches longues. Tablier résistant aux produits chimiques. Bottes antistatiques.

**Protection respiratoire**

Aucun équipement de protection n'est nécessaire dans des conditions normales d'utilisation. Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une ventilation et une évacuation peuvent être nécessaires.

**Mesures d'hygiène générales**

Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Un nettoyage régulier de l'équipement, de la zone de travail et des vêtements est recommandé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipulé le produit.

**9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****Propriétés physiques et chimiques**

État physique	Liquide
Apparence	Clair, incolore
Odeur	Alcool



<b>Couleur</b>	Aucune information disponible	
<b>Seuil de l'odeur</b>	Aucune information disponible	
<b><u>Propriété</u></b>	<b><u>Valeurs</u></b>	<b><u>Remarques Méthode</u></b>
<b>pH</b>	Inconnu	
<b>Point de fusion/congélation</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Point/intervalle d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Point d'éclair</b>	27°C	Creuset fermé ASTM D56
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Limite d'inflammabilité dans l'air</b>		Aucune connue
<b>Limite supérieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Densité relative</b>	0.9215 - 0.9415	USP
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble dans l'eau	
<b>Solubilité(s)</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Coefficient de partage: n-octanol/eau</b>	Non Applicable	
<b>Température d'auto-ignition</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucune connue
<b><u>Autres informations</u></b>		
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible.	
<b>Propriétés oxydantes</b>	Aucune information disponible.	
<b>Point de ramollissement</b>	Aucune information disponible	
<b>Poids moléculaire</b>	Aucune information disponible	
<b>Contenu de COV (%)</b>	Aucune information disponible	
<b>Densité liquide</b>	Aucune information disponible	
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucune information disponible	
<b>Taille de particule</b>	Aucune information disponible	
<b>Répartition granulométrique</b>	Aucune information disponible	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucune information disponible.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable sous des conditions normales.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune dans des conditions normales de traitement.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucune connue selon les informations fournies.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone.

## 11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

**Informations sur les voies d'exposition probables****Informations sur le produit**

<b>Inhalation</b>	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.
<b>Contact avec les yeux</b>	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.
<b>Contact avec la peau</b>	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.
<b>Ingestion</b>	Des données d'essai spécifiques pour la substance ou le mélange ne sont pas disponibles.

**Informations sur les effets toxicologiques**

**Symptômes** Aucune information disponible.

**Mesures numériques de toxicité****Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées sur la base du chapitre 3.1 du document SGH.

<b>ETAmél (voie orale)</b>	15,689.00 mg/kg
<b>ETAmél (inhalation - poussières/brouillard)</b>	277.10 mg/L

**Toxicité aiguë inconnue** 0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité inconnue  
 0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë par voie orale inconnue  
 0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë par voie cutanée inconnue  
 0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë par inhalation inconnue (gaz)  
 0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë par inhalation inconnue (vapeur)  
 0 % du mélange est constitué d'ingrédient(s) à toxicité aiguë par inhalation inconnue (poussières / brouillard)

**Informations sur les composantes**

Nom chimique	DL50 Oral	DL50 dermique	DL50 Inhalation
Alcool éthylique	= 7060 mg/kg ( Rat )	-	= 124.7 mg/L ( Rat ) 4 h

**Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme**

**Corrosion cutanée / irritation cutanée** Aucune information disponible.

**Lésions oculaires graves / irritation oculaire** Aucune information disponible.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée** Aucune information disponible.

**Mutagénicité des cellules germinales** Aucune information disponible.

**Cancérogénicité** Aucune information disponible.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a classé un ingrédient comme cancérigène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Alcool éthylique 64-17-5	A3	Groupe 1	Connu	X

**Légende**

**ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)**

A3 – Cancérigène animal

**CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

Groupe 1 – Cancérogène pour les humains

**NTP (Programme national de toxicologie)**

Connu – Cancérogène connu

**OSHA (Occupational Safety and Health Administration of the US Department of Labor)**

X - Présent

**Toxicité pour la reproduction** Aucune information disponible.**Toxicité spécifique pour un organe cible – exposition unique** Aucune information disponible.**Toxicité spécifique pour un organe cible – exposition répétée** Aucune information disponible.**Danger par aspiration** Aucune information disponible.**12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES****Écotoxicité**

Nom chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Daphnia Magna (Puces d'eau)
Alcool éthylique	-	96h CL50: 12.0 - 16.0 mL/L (Oncorhynchus mykiss) 96h CL50: > 100 mg/L (Pimephales promelas) 96h CL50: 13400 - 15100 mg/L (Pimephales promelas)	CE50 = 34634 mg/L 30 min CE50 = 35470 mg/L 5 min	48h CL50: 9268 - 14221 mg/L 48h CE50: = 2 mg/L 24h CE50: = 10800 mg/L

**Persistence et dégradabilité** Aucune information disponible.**Bioaccumulation****Informations sur les composantes**

Nom chimique	Log Pow
Alcool éthylique	-0.32

**Mobilité** Aucune information disponible.**Autres effets nocifs** Aucune information disponible.**13. CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION****Méthodes de traitement des déchets**

**Déchets de résidus / produits non-utilisés** Ne devrait pas être déversé dans l'environnement. Éliminer les déchets conformément aux réglementations locales. Éliminer les déchets conformément à la législation environnementale.

**Emballage contaminé** Les récipients vides présentent un danger potentiel d'incendie et d'explosion. Ne pas couper, perforer ou souder les récipients.

## 14. INFORMATIONS SUR LE TRANSPORT

### TDG

<b>UN-No.</b>	UN1987
<b>Nom d'expédition</b>	ALCOHOLS, N.O.S.
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN1987, ALCOHOLS, N.O.S. (ALCOOL ÉTHYLIQUE), 3, III

### DOT

<b>UN-No.</b>	UN1987
<b>Nom d'expédition</b>	ALCOHOLS, N.O.S.
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN1987, ALCOHOLS, N.O.S., 3, III
<b>Numéro du guide d'intervention d'urgence</b>	127

### MEX

<b>UN-No.</b>	UN1987
<b>Nom d'expédition</b>	ALCOHOLS, N.O.S.
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN1987, ALCOHOLS, N.O.S. (ALCOOL ÉTHYLIQUE), 3, III

### ICAO

<b>UN-No.</b>	UN1987
<b>Nom d'expédition</b>	ALCOHOLS, N.O.S.
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Description</b>	UN1987, ALCOHOLS, N.O.S. (ALCOOL ÉTHYLIQUE), 3, III

### IATA

<b>UN-No.</b>	UN1987
<b>Nom d'expédition</b>	ALCOHOLS, N.O.S.
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Numéro du guide d'intervention d'urgence</b>	3L
<b>Description</b>	UN1987, ALCOHOLS, N.O.S. (ALCOOL ÉTHYLIQUE), 3, III

### IMDG/IMO

<b>UN-No.</b>	UN1987
<b>Nom d'expédition</b>	ALCOHOLS, N.O.S.
<b>Classe de danger</b>	3
<b>Groupe d'emballage</b>	III
<b>Numéro d'EmS</b>	F-E, S-D
<b>Description</b>	UN1987, ALCOHOLS, N.O.S. (ALCOOL ÉTHYLIQUE), 3, III, (27°C C.C.)

### RID

<b>UN-No.</b>	UN1987
---------------	--------

Nom d'expédition	ALCOHOLS, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Description	UN1987, ALCOHOLS, N.O.S. (ALCOOL ÉTHYLIQUE), 3, III
Étiquetage ADR/RID	3

**ADR**

UN-No.	UN1987
Nom d'expédition	ALCOHOLS, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Code de restriction de tunnel	(D/E)
Description	UN1987, ALCOHOLS, N.O.S. (ALCOOL ÉTHYLIQUE), 3, III, (D/E)

**ADN**

UN-No.	UN1987
Nom d'expédition	ALCOHOLS, N.O.S.
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	III
Code de classification	F1
Dispositions spéciales	601, 274
Description	UN1987, ALCOHOLS, N.O.S. (ALCOOL ÉTHYLIQUE), 3, III
Étiquettes de danger	3
Quantité limitée	5 L
Ventilation	VE01

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Réglementations / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Règlements internationaux

Substance appauvrissant la couche d'ozone (ODS) Non applicable

Polluants organiques persistants Non applicable

Exigences de notification d'exportation Non applicable

#### Inventaires internationaux

TSCA	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
DSL/NDSL	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
ENCS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
KECL	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
PICCS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.
AICS	Contacter le fournisseur pour connaître l'état de conformité de l'inventaire.

#### Légende

**TSCA** - Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis Section 8 (b) Inventaire  
**DSL/NDSL** - Liste intérieure des substances du Canada / liste des substances non-intérieures  
**EINECS/ELINCS** - Inventaire européen des substances chimiques existantes / liste européenne des substances chimiques notifiées  
**ENCS** - Substances chimiques existantes et nouvelles - Japon  
**KECL** - Substances chimiques existantes et évaluées - Corée

**PICCS** - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques - Philippines

**AICS** - Inventaire australien des substances chimiques

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<b>NFPA</b>	Risque pour la santé	0	Inflammabilité	3	Instabilité	0	Propriétés physiques et chimiques	-
<b>HMIS</b>	Risque pour la santé	0	Inflammabilité	3	Dangers physiques	0	Protection personnelle	X

**Préparé par** Product Stewardship  
23 British American Blvd.  
Latham, NY 12110  
1-800-572-6501

**Date de révision** 14-Jul-2017

**Note de révision** Aucune information disponible

### Avertissement

Les informations fournies dans cette fiche de données de sécurité sont correctes au meilleur de nos connaissances, informations et croyances à la date de sa publication. Les informations fournies sont uniquement conçues comme des conseils pour une manipulation, une utilisation, un traitement, un entreposage, un transport, une élimination et un rejet sécurisé et ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations se rapportent uniquement au matériel spécifique désigné et peuvent ne pas être valables pour ce matériel utilisé en combinaison avec d'autres matériaux ou dans tout processus, sauf indication contraire dans le texte.

**Fin de la fiche de données de sécurité**